[Description of German negotiating procedures]

Géo/2/2000/50/011

[7]

Indicateur 10/7/50 5321

MISSION BELGE
en
ALLEMAGNE.
-:-:-

D. 1802

N° 1199, d'ordre 467

Bonn, le 4 juillet 1950

11-7-1950

Monsieur L. S c h e y v e n ,
Chef de la Mission Belge en
Allemagne,

à

Monsieur P. van ZEELAND,
Ministre des Affaires Etrangères
et du Commerce Extérieur,

BRUXELLES.

La Délégation allemande à Paris et les comités chargés de définir l'attitude de l'Allemagne en vue de la négociation sur le Plan Schuman.

Copies : Berlin - Paris
M. De Smaele,
Luxembourg,
La Haye, Londres
Washington,
Affaires Econom.

2 annexes.

démarquer pour B / M. Seynaeve

Pr I/5

Mr Gérard a une copie. A.

Le Gouvernement Fédéral a tardé à mettre sur pied la "machinerie" qui, du côté allemand, doit s'occuper du Plan Schuman. Il s'agissait de nommer des délégués qui représenteraient l'Allemagne à Paris et, d'autre part, de réunir des Comités qui seraient chargés de définir l'attitude allemande à l'égard du plan élaboré à Paris.

Il ne faut pas perdre de vue que dès l'origine, c'est-à-dire depuis que le Gouvernement Fédéral a marqué son accord de principe sur les propositions du Ministre français, le Chancelier, avec toute la vivacité qu'il apporte à ses entreprises, a considéré que les négociations à venir étaient sa chose. L'idée fondamentale de Monsieur ADENAUER est que l'intégration des industries lourdes de l'Europe occidentale est une nécessité d'ordre politique dont le bien fondé ne doit pas être discuté et dont la réalisation ne peut être mise en question par des obstacles d'ordre économique.

../...

© Federale Overheidsdienst Buitenlandse Zaken (Brussel) inv.nr. 5216
http://resources.huygens.knaw.nl/europeseintegratie/doc/G00099

L'homme à mettre à la tête de la délégation allemande devait, tout en possédant des connaissances étendues sur les problèmes évoqués, se contenter d'être un instrument docile entre les mains du Chancelier. Après de longues hésitations, dues en partie à la maladie du Chef du Gouvernement fédéral, le choix s'est porté, trois jours avant l'ouverture de la Conférence de Paris, sur le Professeur HALLSTEIN de l'Université de Francfort. Cet homme de science n'a jamais participé à des négociations internationales. Il est spécialisé dans les travaux de droit comparé en matière d'organisation de l'économie. L'hebdomadaire "Die Zeit" caractérise bien la relation Adenauer - Hallstein en la décrivant comme suit : "Freilich ist er (Hallstein) nicht der eigentliche deutsche Verhandlungspartner Monnets. Der heisst Adenauer und sitzt in Rhöndorf." On retrouve au sein de la délégation allemande l'homme de confiance de M. Adenauer, M. BLANKENHORN qui dirige les services extérieurs de la Chancellerie fédérale. La délégation comporte aussi le Dr. BODEN qui de 1925 à 1929 fut membre de la Commission des charges de guerre et Secrétaire général de la délégation allemande aux négociations sur le Plan Young, et M. vom HOFF, membre du Comité exécutif de la Fédération des Syndicats allemands (Deutscher Gewerkschaftsbund) ainsi que M. BAUER, ancien observateur allemand à l'Autorité Internationale de la Ruhr.

../...

Il serait téméraire de prétendre que, sauf en ce qui concerne l'acceptation enthousiaste du principe de la mise en commun des industries du Charbon et du Fer, la délégation allemande soit partie pour Paris avec des instructions détaillées. Le temps a manqué; de plus, il appartenait aux Français d'exposer en détail leurs vues. Quand les pourparlers ont été interrompus, au bout d'une semaine, les délégués sont rentrés à Bonn pour faire rapport et la véritable mise au point de la position allemande a été entreprise.

Cette tâche a été confiée à un comité interministériel, fonctionnant sous la présidence du Chancelier, comprenant les Ministres de l'Economie, des Finances et de l'ERP. En outre, deux groupes consultatifs ont été créés :

1) un groupe économique sous la présidence de M. Karl BERNARD, de la Bank Deutscher Länder. Ce Comité comprend 5 banquiers y compris son Président, 13 représentants de l'Industrie lourde, 3 représentants de l'Administration et 4 délégués du Deutscher Gewerkschaftsbund (D.G.B.). Parmi ces personnalités dont je vous transmets la liste en annexe à titre d'information, 4 représentent au Bundestag le parti C.D.U. et une le parti F.D.P.;

2) un groupe juridique présidé par le Professeur Herbert KRAUS de l'Université de Göttingen. Ce Comité est moins nombreux que le Comité économique; il comprend, outre son Président et un haut magistrat de Cologne, cinq membres du

../...

Bundestag relevant respectivement de la F.D.P. de la C.D.U., de la Deutsche Partei, de la Bayerische Partei et du Zentrum. Vous trouverez en annexe la liste des membres de ce deuxième groupe.

Des représentants des Ministères de l'ERP, de l'Economie, de la Justice, des Finances, du Travail et des Communications participent aux travaux des deux groupes.

Les délégués du D.G.B. ont protesté lors de la première réunion des groupes consultatifs contre la présence d'un nombre imposant de représentants des consortiums appelés à être décartellisés. Après s'être montré d'abord opposé à toute modification de la composition des groupes, le Chancelier a accepté de faire entrer dans le groupe économique des délégués des industries déconcentrées et d'adjoindre à la délégation qui retourne à Paris un expert pour le Charbon et un expert pour l'Acier.

Par ailleurs, les groupes consultatifs ont été réunis en une seule assemblée dont la présidence a été confiée au banquier colonais PFERDMENGES, membre de la fraction C.D.U. au Bundestag et un des conseillers les plus écoutés du Chancelier pour les questions économiques.

Le parti social-démocrate et son Chef ne manquent pas de critiquer la façon dont la politique allemande à l'égard du Plan Schuman est élaborée; aussi bien le parti S.P.D. n'a-t-il été appelé à se faire représenter au sein des groupes

../...

de travail que par deux observateurs. La position des socialistes allemands est dominée par la crainte de voir l'unification des industries du fer et du charbon de l'Europe de l'Ouest se faire sous le signe capitaliste. Le négativisme du DR. SCHUMACHER dans cette affaire comme dans celle de l'adhésion au Conseil de l'Europe, tranche sur le ton encourageant et constructif de la déclaration approuvée dernièrement à Londres par les représentants des partis socialistes européens. Il est à noter que le délégué allemand, Monsieur OLLENHAUER, s'y était rallié sous la seule réserve d'une modification du statut de la Ruhr.

Annexe 1.

Composition du Groupe économique consultatif.

ésident : M. Karl BERNARD, de la Bank Deutscher Länder et du Zentralbankenrat;

mbres : Dr. Robert PFERDMENGES, Député C.D.U. Banque Oppenheim;

Geheimrat Wilhelm VOCKE, Président de la Bank Deutscher Länder

M. Hermann ABS, Directeur de la Wiederaufbaubank

Dr. Hans WELLHAUSEN, Député F.D.P., Banque Oppenhaim;

M. Richard MERTON, Président du Vorstand~~es~~ de la Metallgesellschaft;

Dr. Otto SEELING, Directeur Général de la Deutsche Tafelglas;

M. Fritz BERG, Deutscher Industrie und Handelstag;

Dr. Heinrich KOST, Directeur Général de la D.K.B.L.;

Dr. ROELEN, Directeur Général de la Gewerkschaft Walsum (August Thyssen);

Dr. Günther HENLE, Député C.D.U., Klöckner Werke;

M. Franz ETZEL, Député C.D.U., Président du Wirtschaftspolitisches Ausschuss du Bundestag;

Dr. Hermann REUSCH, Gutehoffnungshütte Oberhausen;

Dr. Hermann WINKHAUS, Mannesmann-Röhrenwerke A.G.;

M. Bruno FUGMANN, Membre du Vorstands~~mitglied~~ der Hüttenwerke et membre de la Fachstelle für Stahl und Eisen

M. C. MÜLLER, Directeur de la Fachstelle für Stahl und Eisen;

Dr. Gerhard SCHROEDER, Député C.D.U., membre du Vorstand der Klöckner-Werke A.G.;

M. Hermann WENZEL, Président du Conseil de Surveillance des Vereinigte Stahlwerke;

M. Heinrich DINKELBACH, Directeur de la Stahl-Treuhandgesellschaft;

M. Hans Günther SOHL, du Vorstand der Vereinigte Stahlwerke;

Dr. Hans REUTER, Président du Vorstand~~er~~ de la DEMAG;

Dr. Wilh. FLORY, Eisenhandels Verband;

Dr. Hans KORSCH, D.G.B.;

Dr. Heinz POTTHOFF, D.G.B., Représentant suppléant de l'Allemagne à l'Autorité de la Ruhr;

Dr. Heinrich DEIST, D.G.B.:

Dr. Rolf WAGENFÜHR, D.G.B.

Annexe 2

Composition du Comité juridique consultatif.

Président : Dr. Herbert KRAUS, de Göttingen;

Membres : Dr. Ernst WOLFF, Président de l'Oberster Gerichtshof de Cologne;

Dr. August EULER, Député F.D.P.

Dr. Kurt KIESINGER, Député C.D.U.

Dr. Hans Joachim von MERKATZ, Député D.P.

Dr. Gebhard SEELOS, Député B.P.

Dr. Bernhard REISMANN, Député Zentrum.